

Questions orales

• (1455)

J'ai du mal à comprendre pourquoi on ne devrait pas reconnaître la responsabilité des actionnaires dans ce qui constitue essentiellement un problème commercial.

* * *

L'AGENCE CANADIENNE DE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

M. Bob Mills (Red Deer, Réf.): Monsieur le Président, le budget abolit 45 000 emplois au sein de la fonction publique, dont des milliers dans la plupart des ministères.

Le ministre des Affaires étrangères peut-il nous expliquer pourquoi le budget de l'ACDI est réduit de 300 millions de dollars, tandis que le nombre de postes est réduit de façon dérisoire, puisque seulement 11 postes seront abolis sur un total de 1 241?

L'hon. André Ouellet (ministre des Affaires étrangères, Lib.): Monsieur le Président, je peux assurer au député que 15 p. 100 des postes environ seront abolis.

M. Bob Mills (Red Deer, Réf.): Monsieur le Président, le gouvernement a dit qu'il abolirait des postes de cadre aux niveaux supérieurs des ministères, non pas des postes subalternes.

Le ministre des Affaires étrangères peut-il nous expliquer pourquoi, selon le budget des dépenses de cette année, le nombre de cadres de direction gagnant plus de 80 000 \$ par année baissera seulement de 92 à 90? Est-ce que l'abolition de deux postes correspond à l'idée que se fait le ministre de la compression des postes aux niveaux supérieurs?

L'hon. André Ouellet (ministre des Affaires étrangères, Lib.): Monsieur le Président, le député a lu le document qui a été publié. Je ne le conteste pas. Toutefois, ce document est incomplet.

La réduction sera importante au cours de la période de trois ans. Il faut compléter ces données en tenant compte aussi du facteur humain. Le député constatera ainsi que les réductions seront de l'ordre de 15 p. 100 et que cela s'appliquera certainement aux cadres de direction de l'ACDI.

* * *

LA STRATÉGIE DU POISSON DE FOND DE L'ATLANTIQUE

M. Derek Wells (South Shore, Lib.): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre du Développement des ressources humaines. Les gens se posent des questions sur le processus d'appel de la LSPA. Le ministre, qui a promis, il y a quelques semaines, de répondre rapidement aux préoccupations de milliers de pêcheurs à propos du processus d'appel, l'a reconnu.

Le ministre peut-il informer la Chambre des mesures concrètes qu'il a prises pour faire en sorte que le processus d'appel soit juste pour toutes les personnes qui présentent une demande dans le cadre de la LSPA?

L'hon. Lloyd Axworthy (ministre du Développement des ressources humaines et ministre de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien, Lib.): Monsieur le Président, je voudrais remercier le député de sa question et de l'intérêt qu'il porte à ce programme très important qui vise à aider les travailleurs d'usine et les pêcheurs de la région de l'Atlantique.

Par suite de ses observations et de celles présentées, il y a quelques semaines, par le député de Burin—Saint-Georges, le ministre des Pêches et des Océans et moi avons établi, la semaine dernière, un comité d'examen indépendant qui effectuera un examen complet, impartial et indépendant de toutes les demandes des personnes qui estiment que ce programme n'a pas bien répondu à leurs besoins.

Comme on l'a annoncé la semaine dernière, ce programme sera opérationnel à la fin du mois.

* * *

L'IMMIGRATION

M. Randy White (Fraser Valley—Ouest, Réf.): Monsieur le Président, j'aimerais aborder de nouveau le cas de Bojan Inthavong avec le ministre de l'Immigration. Ce jeune voyou de ma localité a participé au meurtre d'un jeune de 17 ans. Il a fait l'objet d'une mesure d'expulsion et, deux ans plus tard, il en a appelé de son expulsion. L'appel a été rejeté. Dans l'intervalle, on lui avait accordé le statut de réfugié.

Or, je crois savoir qu'une révision judiciaire pourrait bien avoir lieu bientôt. Le ministre voudrait-il préciser quelle est la valeur d'une révision judiciaire après le rejet d'un appel dans le cas d'une mesure d'expulsion?

L'hon. Sergio Marchi (ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, Lib.): Monsieur le Président, la révision judiciaire n'a rien à voir avec mon ministère, mais c'est assurément la preuve qu'il y a des individus qui violent effrontément la loi et se moquent ouvertement des règlements.

C'est précisément la raison d'être du projet de loi C-44, qui constitue non pas une panacée, mais bien une mesure législative visant à résoudre le problème des individus qui abusent du système pour les réfugiés. Le gouvernement pourrait épinglez ces individus, les soumettre à une enquête de l'immigration et les expulser.

Les députés de ce côté-ci de la Chambre souhaitent non seulement protéger les demandeurs du statut de réfugié de bonne foi, mais également débarrasser le système de ceux qui en abusent au détriment de ceux qui sont de bonne foi.

Pourquoi le Parti réformiste ne souscrit-il pas au projet de loi C-44?

* * *

[Français]

LA DÉFENSE NATIONALE

M. Laurent Lavigne (Beauharnois—Salaberry, BQ): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de la Défense nationale.

On apprenait, la semaine dernière, qu'un individu qui se décrit ouvertement comme partisan de la suprématie de la race blanche,